



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

\*\*\*\*\*

**Délibération N°2024/27**

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq du mois de décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur CARRERE Frédéric, le Maire et sur convocation qui leur a été adressée le 28/11/2024, conformément aux articles L 2121-7 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : MM. CARRERE F., BARON P., BOURDEAU P., CASSAGNE A., CAZEAUX H., DUFAU B., LOUBERE Ch., LARRAZET Y.

Mmes BARROUILLET M.P., BATS C., BERGES G., DEYRIS G., DUPONT N.,

Était Excusée : Mme SAINT-AUBIN FREARD N. donne pouvoir à BOURDEAU P.

\*\*\*\*\*

Nombre de Conseillers

En exercice : 14

Présents : 13

Votants : 14

Pour : 14

Abstention : 0

Contre : 0

**Objet** : Tarifs de location Salle des Fêtes

M. le Maire propose à l'assemblée de réviser les tarifs de location de la salle des fêtes pour l'année 2025, en prenant en compte plus particulièrement les demandes fréquentes des diverses associations ou entreprises sollicitant cette dernière.

Les élus souhaitent distinguer les associations à but lucratif et celles qui ne le sont pas, celles représentant un intérêt général envers la commune ou une association caritative.

L'activité de la convention, devra être claire et précise, de la même façon que le but et la destination donnés au bénéfice.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Précise que les tarifs ci-après proposés, s'appliquent exclusivement à une utilisation de la salle dans le cadre d'une manifestation privée, familiale et d'ordre festive uniquement (événements familiaux, mariage, anniversaire, etc ...)
- Fixe les tarifs de location de la salle des fêtes comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

<b><u>Personnes habitant la commune :</u></b>				
Formule d'utilisation	Forfait		TOTAL	Caution
	Salle	Chauffage		
1 Repas	140	60	200	500
2 Repas	180	90	270	500
<b><u>Un week-end</u></b> : du vendredi 14h au dimanche soir	220	120	340	500
<b><u>Personnes Physiques ou morales n'habitant pas la commune :</u></b>				
Formule d'utilisation	Forfait		TOTAL	Caution
	Salle	Chauffage		
1 Repas	320	90	410	500
2 Repas	360	120	480	500
<b><u>Un week-end</u></b> : du vendredi 14h au dimanche soir	440	150	590	500





Dans tous les autres cas et plus précisément les locations relatives à des :

**Entreprises - associations à but lucratif ou non mais ne présentant pas un intérêt général envers la commune ou une association caritative :**

Formule d'utilisation	Forfait		TOTAL	Caution
	Salle	Chauffage		
1 journée	500	100	600	500
2 journées	900	200	1 100	500

**Forfait Fluide dans le cadre d'une mise à disposition :**

Formule d'utilisation	Forfait		TOTAL	Caution
	Salle	Chauffage		
1 journée	/	100	100	500

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus.  
 Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
 CARRERE Frédéric

Le Secrétaire de séance,  
 DUFAU Bertrand


